

**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA
LE MERCREDI 8 AVRIL 2026 A 19H00
EN MAIRIE ANNEXE DE MIGLIACCIARU**

**ORDRE DU JOUR
CONSEIL MUNICIPAL**

Décisions du Maire prises en vertu de l'article L2122-22 du CGCT

- 1- Présentation du ROB
- 2- Règlement intérieur du Conseil Municipal
- 3- Approbation de l'avenant n°1 au marché n°2024-014 rénovation de mâts fonte d'éclairage public
- 4- Retrait de la délibération n°DEL-02-13022026-02
- 5- Retrait de la délibération n°DEL-03-13022026-03
- 6- Autorisation d'ouverture la journée du dimanche du magasin AUCHAN pendant la période estivale
- 7- Indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers municipaux délégués
- 8- Création d'une commission des finances et désignation des membres
- 9- Fixation du nombre de Délégués du Conseil Municipal eu Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
- 10- Désignation des délégués du Conseil Municipal eu Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
- 11- Désignation des délégués du Conseil Municipal au Conseil d'administration de l'E.P.H.A.D. « A ZIGLIA »
- 12- Désignation des délégués du Conseil Municipal au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Corse
- 13- Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Electrification et Eclairage Public de la Haute-Corse (SIEPP HC)
- 14- Désignation des délégués au Syndicat des Eaux de la Plaine du Fiumorbu
- 15- Désignation des Membres de la Commission d'Appel d'Offres
- 16- Désignation des représentants au Conseil d'Administration du Collège – Cité Scolaire du Fiumorbu
- 17- Désignation des représentants au CA du lycée
- 18- Représentants du Conseil Municipal aux Conseils d'Ecoles des établissements élémentaires et maternelles
- 19- Désignation des délégués du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale
- 20- Désignation du correspondant du Conseil Municipal pour la Mémoire Combattante et correspondant défense
- 21- Commission Communale des Impôts Directs
- 22- Indemnités pour elections
- 23- Remboursement frais indemnités kilométriques des agents en déplacement